

Juriste chargé.e de valorisation

Direction Générale Déléguée de la Recherche,
International, Valorisation et Études
Doctorales(DRIVE)

Cadre de l'offre d'emploi

Catégorie A, BAP J, INGENIEUR D'ETUDES
(RECH ET FORM)

Emploi-type REFERENS

Chargé-e du partenariat, de la valorisation
de la recherche

Date de prise de fonction

12/12/2022

Localisation du poste (ou site)

Campus Grands Moulins

Corps et nature du concours

IGE Externe

REJOINDRE UNIVERSITÉ DE PARIS CITE

Issue du rapprochement des Universités Paris Descartes et Paris Diderot et intégrant l'Institut de physique du globe de Paris, Université Paris Cité propose, sur le territoire parisien, une offre de formation pluridisciplinaire des plus complètes et des plus ambitieuses en recherche, tout en ayant un fort rayonnement international.

Présente sur plus de 20 sites, dont 11 à Paris, 7 en Île-de-France, et 3 en outre-mer, Université de Paris vous attend avec plus de 200 métiers et de vastes perspectives de parcours professionnels. En tant qu'employeur responsable, elle s'engage à favoriser la qualité de vie au travail, l'inclusion professionnelle et l'innovation individuelle et collective.

RÉSUMÉ DU POSTE

La mission générale du Juriste chargé.e de Valorisation est de veiller à la protection des intérêts économiques et juridiques de l'établissement dans la réalisation de l'ensemble des activités de recherche en santé, sciences et sciences humaines et sociales.

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION/STRUCTURE D'ACCUEIL DU POSTE

La Direction Générale Déléguée Recherche, International, Valorisation et Ecoles doctorales (DG DRIVE) assure le pilotage de la gestion administrative de la recherche, des écoles doctorales et des actions internationales de coopération et de mobilité. La Direction est composée de 4 pôles (un pôle Stratégie et Relations Internationales, un pôle Partenariats industriels, Innovation et Entrepreneuriat, un pôle Collège des Ecoles Doctorales et un pôle Coordination de la Stratégie Scientifique).

Le pôle Partenariats industriels, Innovation et Entrepreneuriat, est composé de deux équipes :
- l'équipe Accompagnement juridique à la valorisation dédiée à la mise en place et au suivi des partenariats de recherche avec le monde socio-économique et à la protection, la valorisation et l'exploitation de la propriété industrielle;
- l'équipe Accompagnement opérationnel à la valorisation dédiée à la détection des projets innovants, à l'accompagnement à la pré-maturation, au transfert de technologie et à la création d'entreprises.

Le pôle est ainsi l'interlocuteur privilégié des chercheurs et enseignants-chercheurs souhaitant développer des projets de collaboration innovants ou mobilisant des connaissances de l'Université et/ou souhaitant valoriser leurs savoir-faire par le transfert de technologies ou la création d'entreprises. Il assure également le suivi des interactions avec la SATT Erganeo, notamment sur les questions de protection de l'innovation et des résultats issus de la recherche publique ainsi que le suivi du transfert de technologies.



Au sein du pôle, l'équipe Accompagnement juridique à la valorisation prend en charge la rédaction, la négociation et la mise en signature des contrats de collaboration de recherche (CIFRE comprises), des contrats de prestations de service, des accords de confidentialité et des contrats de transfert de matériels avec les partenaires du monde socio-économique. Elle travaille donc en lien étroit avec les Départements Ingénierie et Management des projets de recherche dédiés à chaque Faculté, ainsi qu'avec les Pôles Valorisation facultaires. L'équipe est également l'interlocuteur privilégié des chercheurs et enseignants-chercheurs souhaitant protéger, valoriser et transférer leurs travaux de recherche. Elle travaille pour cela en lien avec l'ensemble des organismes de transfert de technologies, et plus particulièrement la SATT Erganeo ainsi que l'autre équipe du Pôle sur l'accompagnement à la création d'entreprise ou au dispositif de concours scientifique.

DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS

Activités principales

- Négocier et conclure en lien avec les Facultés des accords de confidentialité (NDA), accords de transfert de matériel ou de données (MTA/DTA), contrats de collaboration de recherche, contrats de prestations de service ;
- Négocier et conclure des accords impliquant l'accueil de personnels des start up dans les locaux des laboratoires, afin qu'elles puissent valoriser les travaux de recherche de l'Université ;
- Rédiger et mettre à jour des contrats-types ;
- Assurer une veille juridique sur l'évolution légale et réglementaire du droit de la propriété intellectuelle et de la recherche ;
- Assurer un support juridique pour le montage et la gestion des projets structurants.

Activités associées

- Assurer une mission de conseil en matière de droits de la propriété intellectuelle auprès des autres acteurs de la Direction et des autres Directions de l'Université (accords de consortium) ;
- Participer à la production de bilans, des rapports relatifs aux projets et s'assurer de remplir en continu les bases de données liées aux activités ;
- Participer aux manifestations relatives à la valorisation et au transfert de technologies ;
- Participer à l'élaboration de documents d'information et de promotion.

Encadrement : non

Conditions particulières d'exercice

NA

PROFIL RECHERCHÉ

Connaissances :

- Connaissance générale des aspects juridiques, financiers et contractuels de la recherche.
- Connaissance générale de la réglementation afférente au droit de la propriété intellectuelle.
- Politique de recherche et écosystème de l'innovation
- Méthodologie de conduite de projet



Savoir-faire - Compétences opérationnelles :

- Expertiser la pertinence et la conformité d'un projet par rapport à sa finalité.
- Dialoguer avec les porteurs de projet, répondre à leurs attentes en conformité avec la politique de l'établissement.
- Appliquer les règles de droit tant en matière contractuelle qu'en termes de protection de la propriété intellectuelle.
- Maîtriser la gestion des procédures en matière de brevet.
- Conduire des négociations.
- Maîtriser l'utilisation des bases de données scientifiques et techniques.
- Transmettre des connaissances à une assistante juridique.
- maîtriser l'anglais à l'écrit et à l'oral

Savoir-être - Compétences comportementales :

- Respecter la confidentialité ;
- Faire preuve de réaction et d'efficacité dans le traitement des dossiers ;
- Rendre compte de son activité et alerter en cas de dysfonctionnements liés aux activités du service ;
- Communiquer avec les différents acteurs de l'Université ;
- Avoir une appétence scientifique certaine.